Conférence Episcopale Nationale du Congo
«CENCO»

LETTRE
AUX PRETRES, RELIGIEUX ET RELIGIEUSES ETUDIANTS

2.672
CEN
2011

Kinshasa, juillet 2011

DOCUMENTATION CENCO
10281

Conférence Episcopale Nationale du Congo
«CENCO»

LETTRE AUX PRETRES, RELIGIEUX ET RELIGIEUSES ETUDIANTS

Kinshasa, juillet 2011

Présentation

La Fondation Monseigneur Plevoets (FOPLE) qui finance les bourses d'études aux prêtres, religieux et religieuses est une institution de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO).

Son objectif est de soutenir matériellement et spirituellement les prêtres et les membres des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique envoyés par leurs évêques ou leurs supérieurs pour faire des études dans une des institutions de renseignement supérieur ou universitaire du Congo.

Il y a quelques temps, Monseigneur Maurice Plevoets a rédigé une lettre qui, dans son esprit, était destinée à tous les prêtres étudiants et à laquelle il avait donné le titre de : «*La charte d'un prêtre étudiant».* Il avait fait la même chose pour les religieuses étudiantes.

Dans ces deux textes, il exprime l'attente de l'Eglise qui envoie les prêtres ou religieuses pour faire des études supérieures. Il explique comment les exigences académiques et spirituelles doivent aller ensemble, d'une façon équilibrée, pour une vie sacerdotale et consacrée informée et épanouie dans le Seigneur Jésus-Christ. Ce qu'il dit, il le dit en rapport avec son expérience sacerdotale et sa vie dans le milieu universitaire.

Ces lettres que nous publions s'inscrivent donc dans les préoccupations essentielles de la FOPLE. Mgr Plevoets s'adresse aux ecclésiastiques étudiants et étudiantes et ses pertinentes exhortations gardent leurs valeurs pour quiconque veut mettre à profit son temps de formation universitaire.

Abbé Félicien MWANAMA
2e Secrétaire Général Adjoint de la CENCO
Secrétaire a.i. de FOPLE

CHARTE DU PRETRE-ETUDIANT

I. Prêtre pour toujours, prêtre toujours

Prêtre pour toujours. Le prêtre étudiant porte dans son cœur un sceau indélébile. Merveilleuse réalité.

Prêtre toujours. Il demeure prêtre tout au long de ses études. Il lui revient de vivre sa vie de prêtre, tel que le Christ l'entend. II est prêtre à tout moment, il est prêtre en toute circonstance.

Au moment où levêque ordonne le prêtre, il donne des directives et des consignes qui sont liées à la dignité et à la mission sacerdotale. Ces consignes valent, quel que soit le travail que le prêtre est appelé à faire. L'un sera nommé vicaire dans une paroisse, l'autre enseignant dans une école ou responsable d'un secteur de charité. Certains sont appelés à continuer des études dans un établissement supérieur ou universitaire.

Quelle que soit l'affectation, le prêtre restera en tout premier lieu prêtre.

Un prêtre chargé d'une école ne peut se laisser étouffer par ses activités professionnelles, de même celui qui a été désigné pour faire des études supérieures ne peut laisser ses études amoindrir son engagement sacerdotal.

On peut dire qu'un prêtre qui ne serait pas capable de vivre pleinement sa vie sacerdotale pendant ses études supérieures ne devrait pas être désigné pour de telles études.

II. Liens avec l'évêque[1]

Saint Ignace d'Antioche (évêque, + 110) a envoyé plusieurs lettres à des communautés chrétiennes. En sadressant aux prêtres il écrit : « *Il convient que vous viviez en accord avec la pensée de votre évêque* ». (LDH. Dimanche ordinaire II).

Le désir de l'évêque sera perçu comme un ordre (cf. Daniel Ange).

Le prêtre étudiant entretiendra des rapports suivis avec son évêque. Il lui demandera des conseils, éventuellement des directives pour sa vie sacerdotale.

Il sera muni dune attestation de son évêque qui précise les études pour lesquelles il a été envoyé. Il ne changera pas de filière d'études de son propre gré.

Avant de rejoindre son établissement d'enseignement, le prêtre doit être assuré par son évêque que pendant ses études il pourra disposer d'un logement approprié.

I Dans le texte je parle du prêtre diocésain et des ses rapports avec son évêque. Ce qui est dit vaut, *mutatis mutandis,* aussi pour le prêtre religieux et ses rapports avec son supérieur.

Le prêtre étudiant rencontrera son évêque le plus souvent possible et au moins une fois par an. Le prêtre qui appartient à un diocèse de l'intérieur et qui étudie à Kinshasa, rencontrera son évêque à chaque fois que celui-ci y est de passage.

Le prêtre étudiant fera régulièrement et au moins une fois l'an un rapport écrit à son évêque. Il l'informera de ses études, de sa vie spirituelle, de ses activités pastorales, de ses difficultés, des résultats obtenus, de ses aspirations, etc.

Dès que le prêtre étudiant arrive dans le diocèse où il continuera ses études, il prendra contact avec levêque du lieu pour lui présenter son ordre de mission et pour lui demander s'il a des directives ou des vœux en ce qui concerne sa vie sacerdotale et sa vie pastorale.

Le prêtre entretiendra de bons rapports fraternels avec les confrères de son diocèse ainsi qu'avec ceux du diocèse d'accueil.

III. Vie de prière

Le prêtre a été ordonné pour prier au nom du peuple et en son nom propre. On dit souvent que le prêtre doit être un homme de prière, sans pour autant spécifier en quoi cela consiste.

Disons d'emblée qu'un programme de prière doit comprendre nécessairement pour chaque jour : l'Eucha-

ristie, la Liturgie des heures, l'oraison (prière silencieuse), la *îectio divina,* la lecture spirituelle, le chapelet.

1. Heureux de sa dignité sacerdotale et conscient de sa mission, le prêtre étudiant tiendra à célébrer l'Eucharistie quotidiennement (cf. *Presbyterorum ordinisn*° 13). Cette demande du Concile a été rappelée dans la Présentation générale du Missel Romain au n° 19. Il n est pas acceptable que le prêtre célèbre seulement quand il est programmé quelque part (une paroisse, un couvent) ou quand il a des intentions de messe. Le jour où il n'est pas programmé pour présider une célébration, il cherchera à concélébrer avec les prêtres de la place.

S'il est amené à célébrer seul, il célébrera l'Eucharistie dans une église ou une chapelle. Il peut le faire dans une CEVB, pour autant qu'il soit autorisé par le curé de la paroisse. Il ne peut en aucun cas célébrer l'Eucharistie dans sa chambre ou dans une maison privée.

2. La Constitution apostolique promulguant l'Office divin datée du 1er novembre 1970 stipule : « *Ceux qui ont reçu l'Ordre sacré, et qui de ce fait ont reçu de l'Eglise mandat de célébrer la Liturgie des heures, sont obligés de s'acquitter chaque Jour religieusement de cette charge par une récitation intégrale ».*

Dans la Présentation générale de la Liturgie des heures au n° 29, il est demandé que « *les prêtres s'acquittent chaque jour de son cycle complet, en observant,*

autant que possible, la vérité des heures. En premier lieu, ils accorderont l'importance qui leur est due aux heures qui sont comme les pôles de cette liturgie, cest-à-dire à celle du matin et à celle du soir ; ils veilleront à ne pas les omettre sans raison grave ».

En ce qui concerne l'office du matin et l'office du soir, il s'agit d'une obligation grave que le prêtre ne peut omettre que pour des raisons graves.

Conformément à la Constitution apostolique promulguant l'Office divin, le prêtre est tenu en conscience de célébrer chaque jour l'office des lectures, l'office du milieu du jour et les complies.

3. Le prêtre se nourrira chaque jour par la lecture de la Bible *(PO* 13).

4. Il vénérera la Sainte Vierge, mère de Jésus et mère de l'Eglise, entre autres par **la prière du chapelet.**

5. Le prêtre étudiant sera fidèle à **l'oraison quotidienne.** Dans la déclaration de l'Episcopat Congolais datée du 25 septembre 1990 et intitulée « *Ministère et vie des prêtres au Zaïre* », il est demandé au prêtre de *« nourrir sa propre vie spirituelle par une abondante prière personnelle (...). Le prêtre ne doit pas accepter une situation où, à cause du travail, la prière est habituellement sacrifiée »* (n° 113). Il est dit plus loin : « *Les prêtres seront fidèles à la pratique de la méditation quotidienne (...). Ils trouvent en elle lumière, réconfort et remède pour toutes les nécessités de la vie (...). C'est la*

méditation régulière qui met de lordre dans la vie, qui garantit la croissance de la vie spirituelle et empêche de tomber dans la tiédeur » (n° 115).

La méditation quotidienne ou l'oraison[2] (la prière silencieuse) devrait durer au moins 30 minutes, tel qu'il est indiqué dans les livres de spiritualité pour les prêtre. Voir l'ouvrage de Mgr Ung'eyowun Etienne[3].

Il est conseillé de faire l'oraison autant que possible dans une église ou dans une chapelle.

Si le prêtre perd l'habitude de l'oraison pendant qu'il est étudiant, il lui sera difficile, une fois ses études terminées, de se ressaisir. Il aura toujours beaucoup à faire et il aura plus tard autant de facilités que maintenant de trouver des excuses.

6. **Le sacrement de pénitence** doit avoir une place d'honneur. Le Pape, dans son Exhortation apostolique sur l'Eucharistie « *Sacramentum caritatis* » (n° 20-21), a encore souligné l'importance de la confession fréquente. Chacun a besoin d'être pardonné et de recevoir de nouvelles forces pour la route. C'est une question d'amour et de respect envers Dieu. Le prêtre qui a leminent privilège de célébrer la sainte Eucharistie veillera plus que d'autres à la propreté de son cœur. Il doit être considéré comme normal que le prêtre se confesse au moins une fois par mois.

2 Je préfère parler d'oraison plutôt que de méditation.

3 *La formation spirituelle du futur prêtre africain,* Kinshasa, éd. Le Sénevé, p. 37. Voir aussi l'ouvrage de A. SEVE, avec le titre très significatif : *«30 minutes pour Dieu»*

Il est conseillé que le prêtre étudiant (qui est encore au début de son ministère sacerdotal) garde un contact suivi avec un prêtre plus âgé pour **un accompagnement spirituel.**

7. Il appartient au prêtre d'établir une échelle de valeurs dans sa vie et d'établir **un programme de prière.** Même pendant le temps dur de la préparation aux examens, il peut rester fidèle à son programme de prière. Sa vie d'études ne doit jamais le détourner de Dieu et l'amener à négliger sa prière. Vivre de la présence de Dieu doit rester sa première préoccupation.

Il ne cherchera pas des excuses dans le soi-disant « manque de temps ». Dieu occupera la première place dans sa vie. Il disposera son temps de telle manière que les choses essentielles trouvent leur place. Pour un prêtre, il est plus important de sauvegarder sa vie de prêtre (prière et apostolat) que de réussir aux examens.

Il détermine à l'avance pour chacun de ses exercices spirituels le moment qu'il compte y réserver normalement. Il est dangereux et même téméraire d'en laisser le choix à l'inspiration du jour. Surtout pour la prière personnelle, il est important de déterminer le moment à l'avance.

Le prêtre étudiant essaie de garder contact avec le Seigneur pendant la journée. Exemples : la prière de Jésus (prononcer fréquemment le nom de Jésus), faire le signe de la croix avec attention et dignité, se recueillir avant les cours/les études, visiter le Saint-Sacrement, etc.

IV. Apostolat sacerdotal

Pendant les études, la mission d'apostolat sacerdotal n'est pas suspendue. Le prêtre consacrera du temps à des activités dordre pastoral. Il peut (et même il doit) rendre service dans la paroisse où il réside. Il ne suffit pas d'y célébrer l'Eucharistie, mais il se propose aussi au curé de la paroisse pour rendre service, par exemple en acceptant de devenir aumônier ou responsable d'un groupe de vie, d'un mouvement, ou encore d'assurer le ministère de la réconciliation.

Le prêtre étudiant sera habité par un zèle sacerdotal. Le travail est énorme, *la moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux* (Mt 9,37).

Ecoutons ce que dit saint Grégoire le grand, Pape de 590 à 604 :

« Les ouvriers sont peu nombreux pour une moisson abondante ; nous ne pouvons le répéter sans une grande tristesse. Il y a des gens pour entendre dire de bonnes choses, il n'y en a pas pour les dire. Le monde est rempli de prêtres, mais on rencontre rarement un ouvrier dans la moisson de Dieu ; nous acceptons bien la fonction sacerdotale, mais nous ne faisons pas le travail de cette fonction.

Souvent la langue des prédicateurs est paralysée par leurs mauvaises dispositions. Le silence du pasteur

est nuisible quelquefois à lui-même, mais toujours à son peuple.

Nous avons glissé vers des affaires extérieures (...)

Ceux qui nous ont été confiés abandonnent Dieu, et nous nous taisons. Ils sont tombés par leur mauvaise conduite, et nous ne leur tendons pas la main en les corrigeant.

Mais quand pourrions-nous corriger la vie dautrui, nous qui négligeons la nôtre ? Pris par des tâches profanes, nous devenons d autant plus insensibles à l'intérieur que nous paraissons plus adonnés à tout ce qui se passe à l'extérieur» (LDH, 27ème Semaine, samedi).

La jeunesse universitaire est souvent comme un troupeau abandonné dont Jésus a pitié, elle est sans berger. Chaque prêtre a le devoir de s'engager dans la pastorale de son établissement d'études. Il se souciera du bien-être spirituel des étudiants de son auditoire, de sa faculté, de sa section, de son campus. Il prendra des initiatives pour améliorer le climat au sein de sa promotion.

Les mouvements estudiantins ont besoin de l'aide de prêtres. Ils cherchent un aumônier, ils cherchent un accompagnateur.

Les besoins sont énormes, mais parfois le prêtre reste caché, et de ce fait, il nest pas sollicité. Par voie de

conséquence, il ria pas d'activités pastorales. Parfois il s'en plaint.

Tout prêtre doit être engagé dans un mouvement ou dans un groupe. Il sera un agent d'évangélisation et de développement.

Il acceptera volontiers d'animer une récollection ou de donner une conférence. Il exercera volontiers le ministère de réconciliation, normalement dans une église à proximité.

Il veillera à ce que sa vie soit conforme à ce qu'il propose à d'autres. Il nourrira sa propre vie spirituelle d'une façon conséquente en vue de pouvoir animer, accompagner et parler en vérité.

La simple présence parmi les étudiants doit déjà être un apostolat. Par son comportement il donne témoignage de la présence du Christ dans sa vie et dans la société.

V. Etudes

Le prêtre attachera beaucoup d'importance à sa méthode d'études : l'organisation du temps, la prise de notes, l'assimilation de la matière, la préparation des examens. Il aura le souci de maîtriser ses matières et de faire le lien entre ses études et les besoins du peuple.

Relevons quelques points :

1. Il consacre au moins 45 heures par semaine à ses études : cours, exercices, étude personnelle, etc. Le volume de 45 heures (= 2.700 minutes) doit être considéré dans un calcul net. Cela veut dire : il prendra en compte non pas les heures de cours et dexercices prévues au programme, mais le nombre de minutes que les cours ont effectivement duré. Il y ajoutera le nombre de minutes qu'il a consacrées aux exercices, à la mise en ordre de ses notes, à l'étude personnelle, au travail en groupe.

2. La maîtrise d'une bonne méthode d'étude doit être une préoccupation constante. La bonne méthode augmente l'efficacité du travail et la qualité du résultat (cf. Jean Guitton).

 Le prêtre étudiant prendra sa formation en charge. Il lui importera de maîtriser la matière.

3. Il apporte beaucoup de soin à la prise de notes. Celles-ci sont souvent le seul document pour l'apprentissage. La qualité des notes influencera la qualité de l'apprentissage et, partant, la qualité des résultats aux examens.

 Il est nécessaire de comparer toujours ses notes avec celles d'un ou de plusieurs amis, pour éventuellement corriger et compléter les siennes.

Il notera clairement les structures, les articulations, les énumérations, les subdivisions, les définitions, les comparaisons, les exemples, les schémas, les démonstrations, etc.

4. Le prêtre étudiant se fera le devoir d'achever à temps son travail de fin de cycle ou son mémoire, et de terminer ses études dans les délais prévus. L' évêque, les prêtres et les fidèles l'attendent dans son diocèse.

5. Un prêtre étudiant est un intellectuel. Il développe sa culture générale par la lecture de livres formatifs et de périodiques. Il trouvera le temps de lire encore autre chose que les syllabus (polycopiés des cours).

 Il acquerra une culture générale par la lecture, par l'assistance à des conférences, par l'appartenance à des cercles d'études, par F écoute d'émissions éducatives à la radio et à la télévision. Il réfléchira sur la pratique religieuse, la vie sociale, le développement. Il sera un homme de culture.

6. Le prêtre qui est aux études n'est pas seulement préoccupé de se former intellectuellement dans la matière de ses études, mais il aura aussi le souci de consolider sa formation spirituelle. Il développera sa culture spirituelle par la lecture des livres de spiritualité et de théologie.

 Il sera soucieux d'élargir ses connaissances théologiques dans les domaines de Y exégèse, la dogma-

tique, la morale, la pastorale, la liturgie, l'œcuménisme, la missiologie, le droit canon, etc.

Le prêtre étudiant fera un effort pour étoffer sa bibliothèque de spiritualité. Il aura les textes du Concile, les Encycliques, les Exhortations apostoliques, les Déclarations de la CENCO, un certain nombre d'ouvrages de maîtres spirituels, tels que ceux de Laplace, de la Potterie, Varillon, Sève, Caffarel, Lafrance, Zundel, Decloux, etc.

Il aura avantage à tenir un « carnet spirituel », dans lequel il note les lumières et les grâces reçues au courant de la journée (oraison, lecture, rencontres). (Cf. Maurice Blondel).

Le prêtre étudiant doit aimer le silence, le recueillement, la lecture, l'étude.

VI. Style de vie

Le prêtre étudiant ne peut pas se comporter en simple camarade. Il est prêtre et doit être connu et considéré comme tel. Son habillement, tout en étant simple, portera bien visiblement un signe qui permet aux étudiants de le reconnaître et de le respecter en tant que prêtre.

Son comportement correspondra à son état de vie, à sa dignité sacerdotale.

Il en est ainsi aussi dans son appartement ou sa chambre. Il veille à l'ordre, à la propreté.

Sans se considérer supérieur aux autres, il garde une réserve à l'égard des étudiants laïcs quant à sa vie personnelle et ses sentiments.

Il est souhaitable aussi que le prêtre ait d'une façon ou d'une autre, une certaine vie communautaire. Il entretiendra une cordiale amitié avec ses confrères. Il n'est pas bon qu'il vive comme un solitaire.

Les étudiants ont besoin de modèles. Ils ont besoin d'avoir dans leur entourage des personnes auxquelles ils pourront se confier, sur lesquelles ils pourront s'appuyer. Le prêtre sera disposé à écouter, à conseiller, à secourir.

Cher confrère, je souhaite que vous soyez, pendant vos études et tout au long de votre vie, **un vrai prêtre, un prêtre heureux.**

CHARTE DE LA SOEUR-ETUDIANTE

Pendant toutes ses études, la Sœur étudiante reste religieuse et doit, par conséquent, vivre sa vie de religieuse comme il se doit. La présente note rappelle les points essentiels[4].

I. Communion avec sa congrégation

La Sœur étudiante reste membre à part entière de sa congrégation et elle doit donc entretenir des relations étroites avec elle :

- informer régulièrement les supérieures de ses activités à l'université : études, vie spirituelle, apostolat;
- demander des nouvelles de la congrégation.

Il est nécessaire que la religieuse, même en vivant en dehors des maisons de sa congrégation, se sente à tout moment membre de sa congrégation.

Il est important quelle se sache liée par les prescriptions et les directives de sa congrégation. Ceci concerne spécialement les obligations quelle a acceptées librement au moment d'entrer dans sa congrégation en réponse à l'appel du Seigneur et qu'elle s'est engagée à respecter en prononçant ses vœux.

4 En parlant de la Soeur étudiante dans ce texte, je m'adresse également *mutatis mutandjsau* frère étudiant et de ses rapports avec son supérieur.

Elle a une responsabilité à l'égard de sa congrégation. Cette dernière s'attend à ce que la Sœur étudiante, après ses études, ait une influence bénéfique sur ses consœurs par sa maturité spirituelle. C'est pendant ses études qu'elle doit développer une telle maturité.

II. Vie de prière

Il lui appartient d'établir une échelle de valeurs dans sa vie. La Sœur étudiante ne devra jamais laisser tomber les exercices qui font d'elle une personne priante. Même pendant le temps dur de la préparation immédiate aux examens.

Les études ne doivent pas l'accaparer au point qu'elles l'empêchent de vivre son union avec Dieu. Il ne faut pas trouver des excuses dans le soi-disant manque de temps. Les études ne doivent jamais la détourner de Dieu. Vivre de la présence de Dieu en elle, doit rester sa première préoccupation.

Dieu occupera la première place dans sa vie. Elle disposera son temps en conséquence.

Chaque Sœur établira son horaire de manière à pouvoir y insérer tous les exercices spirituels : Eucharistie, office du matin, oraison, office du soir, lecture biblique, lecture spirituelle, visite au Saint-Sacrement, chapelet, *lectio divina,* etc.

La Sœur étudiante déterminera à l'avance, pour chacun de ces exercices, le moment qu'elle compte y réserver normalement. Il est dangereux et même téméraire de vouloir laisser le choix du moment à l'inspiration du jour. Surtout pour la prière personnelle, il est important de déterminer le moment à l'avance.

Il faut réserver chaque jour au moins trente minutes à la prière personnelle (l'oraison). Et même plus, si les cosntitutions de la congrégation le prescrivent.

Il est conseillé de faire l'oraison à la chapelle.

Si la Sœur perd l'habitude de la prière silencieuse (l'oraison) maintenant quelle est étudiante, il lui sera difficile, une fois entrée dans la vie apostolique, de se ressaisir. Elle aura toujours beaucoup à faire et elle aura plus tard autant de facilités que maintenant de trouver des excuses. Vivre consciemment l'amour de Dieu en elle est sa vocation, quelles que soient les circonstances de sa vie.

Garder contact avec le Seigneur pendant la journée. Exemple : Prière de Jésus (prononcer souvent le nom de Jésus).

La participation des Sœurs étudiantes aux actions liturgiques sera de qualité et devra pouvoir servir de modèle plus tard dans leurs congrégations respectives. Il importe de respecter les directives de l'Eglise en cette

matière. Ainsi il n'est pas permis aux fidèles, même aux soeurs, de prendre eux-mêmes le pain consacré (PCMR, 160).

Il est essentiel de participer activement et avec amour à la Sainte Eucharistie et aux offices liturgiques. Adopter les attitudes prescrites : écoute pendant la parole, signe de la croix au début des cantiques évangéliques, chants, etc.

La Sœur étudiante apportera un grand soin à la Liturgie des heures. Elle ne négligera jamais l'office du matin ni celui du soir, même quand elle ne peut assister à la célébration communautaire.

Le sacrement de pénitence doit avoir une place d'honneur sur le chemin de sa vie : chacun a besoin d'être pardonné et de recevoir de nouvelles forces pour la route. C'est une question d'amour et de respect envers Dieu. Elle recevra le sacrement au moins une fois par mois.

La participation régulière à une récollection sera d'un grand appui.

Il est très utile de tenir un carnet spirituel. Celui-ci permet de conserver les lumières reçues, de prolonger la prière, d'apprendre à formuler ses expériences spirituelles.

La Sœur étudiante est non seulement appelée à

réussir ses études, elle doit aussi poursuivre sa formation intellectuelle en matière de théologie, de pastorale et de spiritualité par des lectures, des conférences, des sessions, etc.

Toute Sœur étudiante aura un accompagnateur ou une accompagnatrice spirituelle, quelle rencontrera d'une façon régulière. Le partage lui permettra de faire une évaluation de sa vie religieuse en tant qu'étudiante et d'apporter éventuellement des corrections.

III. Vie communautaire

La vie communautaire est un élément essentiel de la vie religieuse.

Il peut être enrichissant de vivre en communauté avec des sœurs d'autres congrégations.

Ayant un même idéal, les Sœurs étudiantes sont appelées à s'entraider. La responsable veillera à garder l'unité dans la communauté. Celle-ci ne pourra réellement exister que s'il y a des activités en commun. Il est essentiel pour une telle communauté de prier ensemble * messe, laudes, vêpres, complies, etc.

Il est dune grande utilité de se trouver ensemble à la chapelle, aussi pour les prières personnelles. Il faut savoir se gêner, se déranger pour participer aux activités communes. Cela demande un effort de chacun.

Il faut sentraider aussi pour les études, s'encourager mutuellement. Les aînées ont l'obligation de conseiller et d aider les plus jeunes.

Il faut vivre ensemble les joies et les difficultés de tous les jours : bienveillance, respect, partage, pardon, politesse, silence.

IV. Vie d'étude

La Sœur est à l'université pour étudier et on étudie pour acquérir une compétence et pour réussir aux examens. Il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on devrait faire aujourd'hui. Ne dit-on pas : qui remet à demain trouvera malheur en chemin ? Il faut étudier chaque jour et avec méthode.

Il n'y a pas une seule méthode d'étude, mais toute méthode doit comporter au moins :
- l'organisation du temps ;
- la prise de notes ;
- l'assimilation de la matière.

1. V organisation du temps

- Pour réussir, il faut étudier dès le début de l'année, étudier à un rythme régulier et à dose calculée.
- Ne pas travailler trop tard le soir.
- Ne pas perdre du temps dans la matinée. Les temps les plus courts seront consacrés à la mise à jour des

notes et les temps les plus longs à la lecture et à la compréhension.

- En outre, il faudra :
 * établir un horaire de travail pour la semaine ;
 * réaliser 45 heures d'études par semaine, y compris les cours mais en calcul net;
 * avoir un lieu de travail approprié ;
 * créer une ambiance de travail : recueillement, table de travail bien propre, pas encombrée ;
 * avoir son matériel d'étude : stylo bleu, stylo à couleur, latte, montre, etc.
- Il ne faudra pas oublier de prendre à temps des loisirs. Considérer le travail manuel comme une détente.

2. La prise de notes

- La présence physique aux cours est très importante : une présence active, avec un réel intérêt pour la matière.
- L' étudiante doit enregistrer correctement les exposés et les explications du professeur.
- Il lui faut savoir prendre notes. Mauvaises notes = mauvais examens.
- L' étudiante devra mettre ses notes en ordre, compléter ce qui manque, comparer ses notes avec celles des autres pour une éventuelle précision, un éventuel complément.
- Il est important d'écrire un français correct. L'utilisation correcte de la langue facilite la compréhension et aussi la présentation de l'examen.

- Il ne serait pas mauvais de préparer son cours la veille en lisant déjà le texte du syllabus ou des notes de cours d'une année antérieure.
- Il faut travailler ses notes ou son syllabus. Il faut souligner, écrire dans la marge, compléter le texte.

3. L'assimilation de la matière

L'assimilation d'une matière (pour en avoir la maîtrise) comprend les éléments suivants :

- lecture,
- compréhension,
- structuration,
- intégration,
- application,
- mémorisation,
- reformulation.

a. La lecture

Suivant le cas, il faut savoir procéder à des lectures sommaires ou rapides ou intensives. Chaque forme de lecture correspond à une étape dans l'apprentissage.

h. La compréhension

- La compréhension du texte est nécessaire. Se poser constamment la question : qu'est-ce que cela veut dire

Quelle est la signification de telle ou telle phrase dans le cadre de 1 exposé ? Aucun mot ne peut rester incompris. Il ne sert à rien d'apprendre par cœur ce que l'on n'a pas compris.

- Discuter avec les autres pour apprendre comment l'autre a compris. Et ainsi améliorer sa propre compréhension.
- Ne pas se gêner de demander des explications quand quelque chose parait flou.
- Aller au-delà du cours : consulter des livres

c. La structuration

La structuration d'un cours est une activité essentielle pour sa compréhension et son assimilation. Elle demende un effort continu et beaucoup de travail. Il faut savoir faire des plans, des schémas : souligner, subdiviser, numéroter, mettre des flèches, harmoniser le texte.

d. L'intégration, l'application

Mettre les connaissances en relation d'une part avec les matières d'autres cours et d'autre part avec les réalités de la société

e. La mémorisation

Il est évident qu'on devra retenir par cœur un certain nombre de choses. Il faut mémoriser surtout les structures, les définitions, les formules. Quand on a bien compris la matière et quand on en a fait une bonne

structuration, la mémorisation est déjà faite pour l'essentiel.

f. La reformuîation

- S'exercer à formuler les réponses. Il est nécessaire de savoir bien composer ses phrases.
- Exposer à quelqu'un ce que l'on a compris et retenu.
- Faire de l'autocontrôlé après avoir étudié en s'interrogeant. On peut, s'il y a lieu, utiliser les questionnaires des années antérieures.

V. Culture générale

- Veiller à sa culture générale par la lecture de livres et de revues d'information et/ou de formation générale.
- S'intéresser aux événements importants de la République Démocratique du Congo, de l'Afrique et du monde.
- Travailler de façon à se former un esprit critique, savoir faire la part du vrai et du faux dans ce que l'on dit, distinguer le bien et le mal dans ce qui arrive.

VI. Vie sociale

La Sœur étudiante aura des relations suivies avec sa congrégation, sa famille, ses connaissances par une régularité dans les correspondances : lettres, e-mail, téléphone.

Les sorties et les visites doivent être équilibrées de façon quelles ne nuisent pas à la vie de prière et aux études.

VII. Vie d'apostolat

La simple présence d'une religieuse parmi les étudiants est déjà une forme d'apostolat. Sa vie interpelle et édifie les gens.

Cependant, l'apostolat d'une Sœur ne peut s'arrêter là. Il est nécessaire de faire l'apostolat d'une façon formelle et explicite :

- Apostolat collectif : s'insérer dans des groupes de prière, soit à la paroisse universitaire, soit ailleurs.
- Participer à des activités pastorales, sociales, etc., dans le milieu estudiantin et/ou ailleurs ; exemple : Mouvement International des Etudiants Catholiques, Renouveau, Légion de Marie, Bilenge ya Mwinda, etc.
- Apostolat capillaire : de bouche à oreille : conseils, invitations, etc.
- Visiter des malades. Vous ne pouvez vivre sans penser aux souffrances qu'endurent des frères et sœurs à quelques mètres de vous. Consoler, encourager, prier avec eux.

Ainsi, la Sœur étudiante participera dès maintenant à la mission de l'Eglise. Sa présence à l'université

sera bénéfique pour les autres. Elle travaillera dans la ligne du plan de Dieu qui est celui de rassembler les hommes dans son royaume, d'apporter le bonheur, le salut à tous les hommes.

Conclusion

La communion avec votre congrégation, votre vie de prière, votre vie communautaire, votre formation intellectuelle et votre apostolat sont des moyens de sanctification personnelle et des voies pour sanctifier le monde.